

11^{ème} séminaire national Ramsar

Placer l'homme au cœur des dispositifs de protection et de requalification des zones humides

Sylvain DOURNEL
Université d'Orléans
Groupe d'Histoire des zones humides

6 / 7 / 8
novembre
2019

Quai de l'innovation
Amiens (80)

*Histoire
et évolution des
zones humides
en lien avec
les usages
anthropiques*



Quels discours porte-t-on sur les zones humides ?

- Une reconnaissance des milieux avant tout écologique : « des espaces qui accueillent de nombreuses espèces animales et végétales », « des lieux d'une grande diversité floristique et faunistique », « des milieux variés et riches en biodiversité », « des réservoirs de vie », « des zones naturelles », etc.
- Des structures qui en parlent essentiellement naturalistes : AFB, agences de l'eau, CEN, collectivités territoriales, FNE, LPO, ministère de l'Environnement, pôles-relais, presse technique, RAMSAR-France, SNPN, syndicats de rivière, etc.

Quels dispositifs de protection déploie-t-on sur les zones humides ?

- Des milieux fortement reconnus pour leur valeur écologique : composante clé des trames vertes et bleues (SRADDET) ; 66% des RNN (5% du territoire national - outre-mer compris) ; 60% couvert par le réseau *Natura 2000* ; 49 sites RAMSAR
- Des milieux moins reconnus pour leurs valeurs culturelle et historique : quelques SPR (contextes urbain et périurbain) et peu de sites classés (loi 1930)

Des milieux naturels depuis toujours ?

Diversification des rapports à l'eau et à l'énergie au jour d'Antiquité et au XVIII^{ème} siècle (pays des villes du Bassin parisien)



État	Objet	Trace
disparu	Portus carolingien	Activités agro-pastorales
discret	Édificiations de murailles	Hydraulique urbaine
présent	MOULINS	Réseau d'eau courante

Conception-réalisation : S. Dournel, 2010 ; d'après A. Guillaume, 1990

Des milieux naturels depuis toujours ?

Des rapports sociaux et politiques qui ont façonné les paysages (du Bassin parisien)

1800 1825 1850 1875 1900 1925 1950 1975 2000

hygiénisme et hydraulique **modernisme** **oubli et requalification**

1807 Loi d'Empire sur le dessèchement des marais

1835 Nomenclature des voies navigables et flottables

1856/1860/1865 Loi sur le drainage, Loi relat. au dessèchement des marais

1879 Plan Freycinet

1898 Loi sur la police rurale : assèchement des marais

1930/1933 Loi relat. à la protect. des monuments naturels et des sites, Charte d'Athènes

1943 Loi sur les aborisis des monuments historiques

1964 Loi sur l'eau

1971/1976/1979 Ramsar, Loi sur la protection de la nature, Dir. Oiseaux

1982 Loi Tazief

1992/1993/1995 Loi sur l'eau, Dir. Habitats, Loi Paysage, Loi relat. au renforc. de la protect. de l'env.

2000/2003 DCE, Loi sur la prév. des risques

1800 Blois

1850 Canaux comblés à Châlons

1900 Abandon de milieux dans l'Orléanais

1950 Fosse d'extraction de tourbe à Amiens

1975 Parc de la Hotoie à Amiens

1980 guinguette du Loiret

1990 Pont-canal de Briare

2000 Canal de St-Quentin

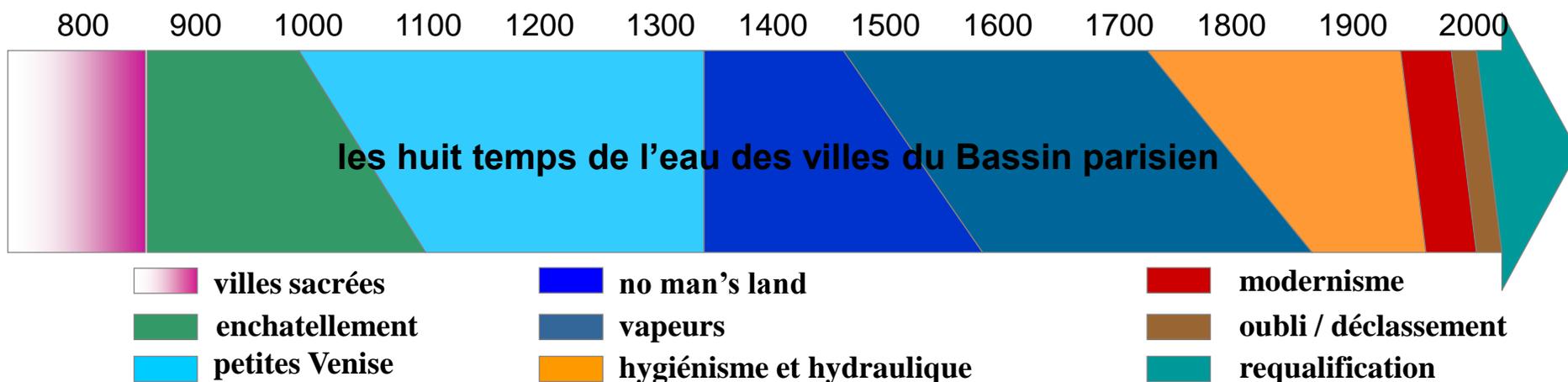
2010 Val d'Auron à Bourges

Conception réalisation : S. Dournel, 2010



Quelles valeurs patrimoniales attribuer aux zones humides ?

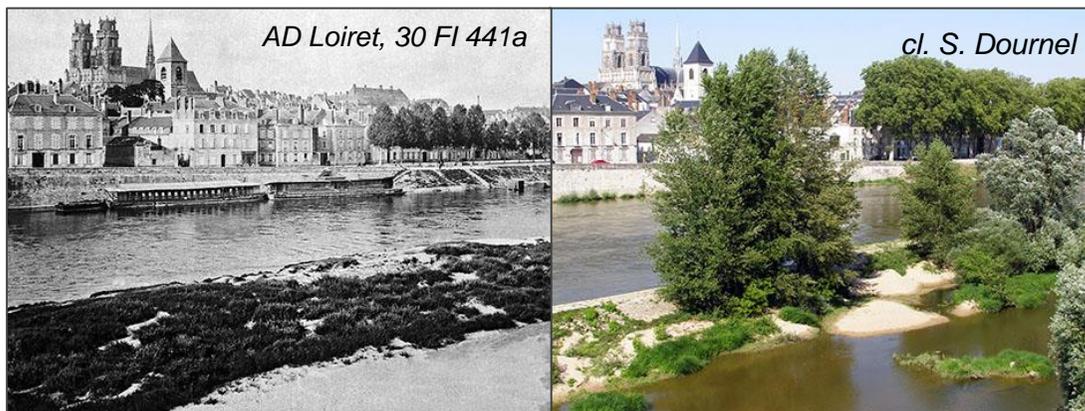
- Une fine pellicule verte sur une épaisseur historique et culturelle



- Quels messages porte-t-on aux populations actuelles ? Quels héritages veut-on à transmettre aux générations futures ? Que doit-on protéger ?

La récente naturalité des milieux

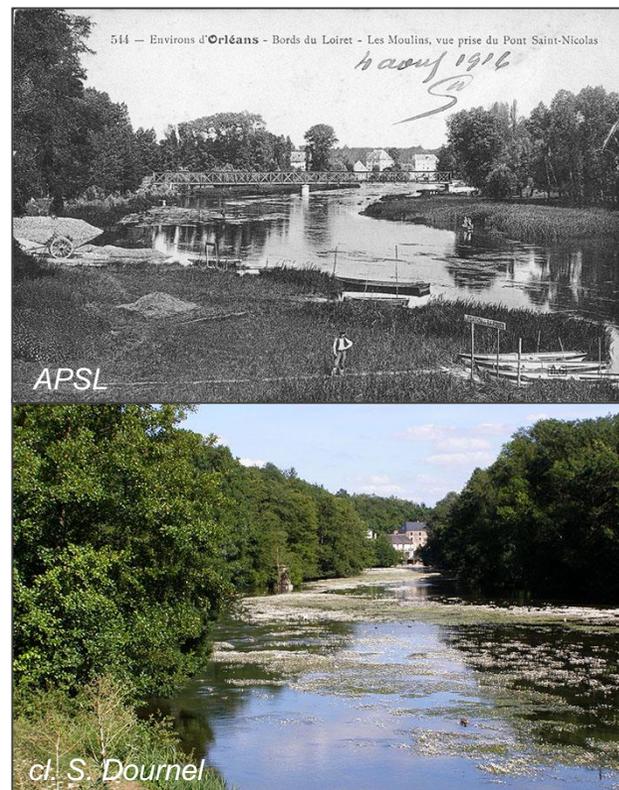
- Les zones humides ligériennes à Orléans (N2000 et RNN)



La Loire et le quai du Châtelet à Orléans (1900-1920 ; 2013)



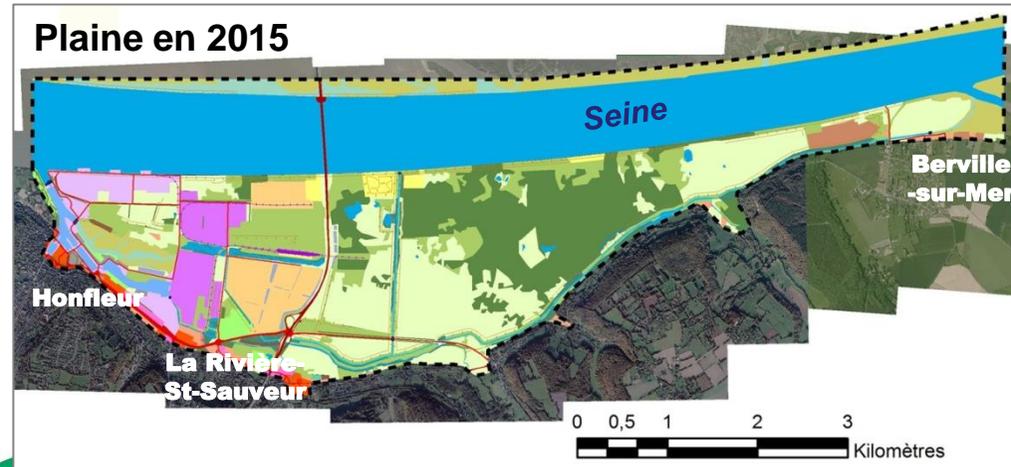
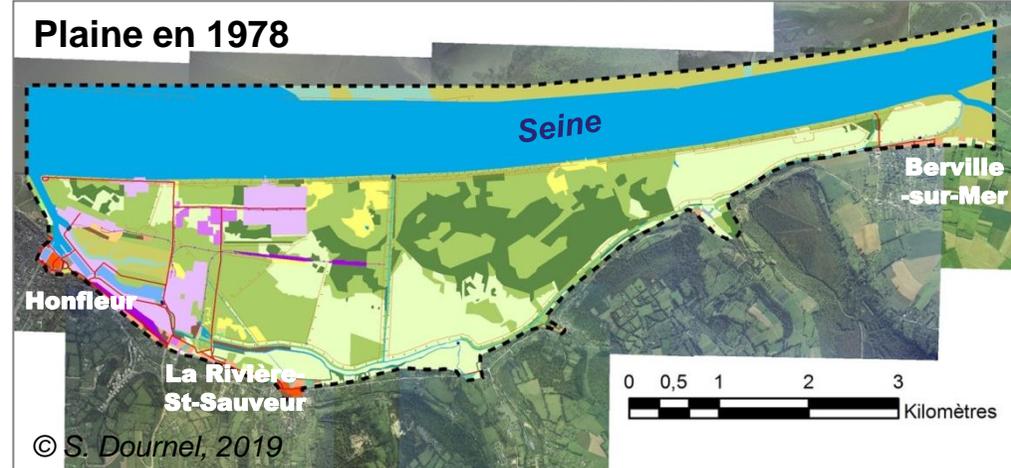
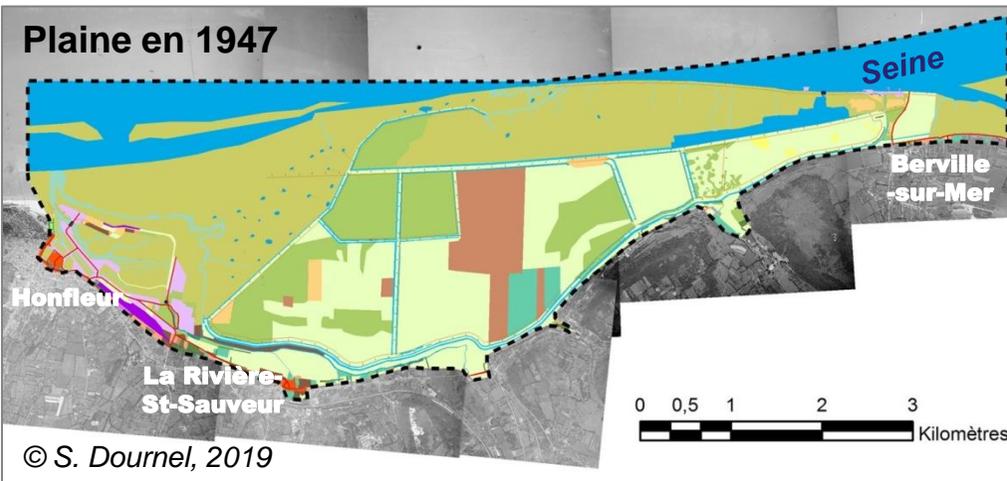
La Loire à Orléans depuis la levée des Capucins (1829 ; 2013)



Les rives du Loiret à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (1907 ; 2013)

La récente naturalité des milieux

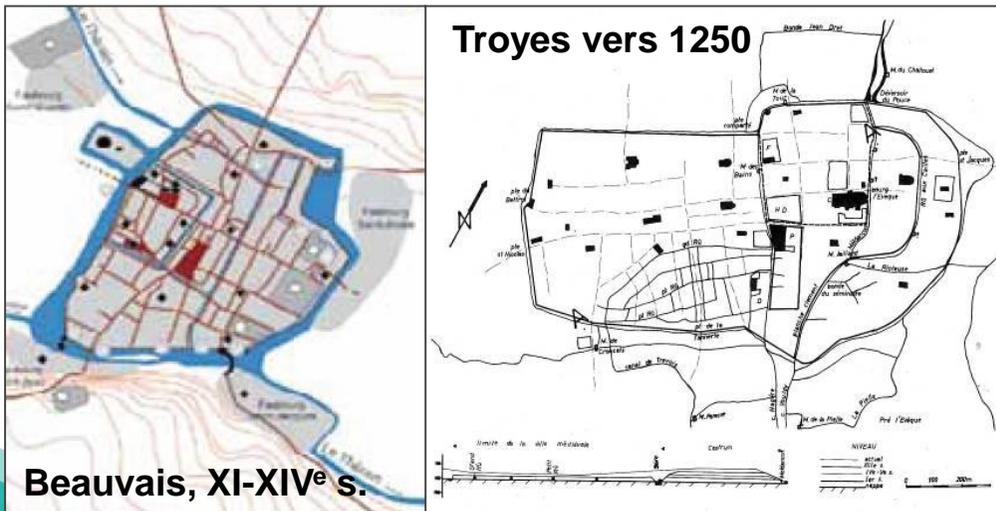
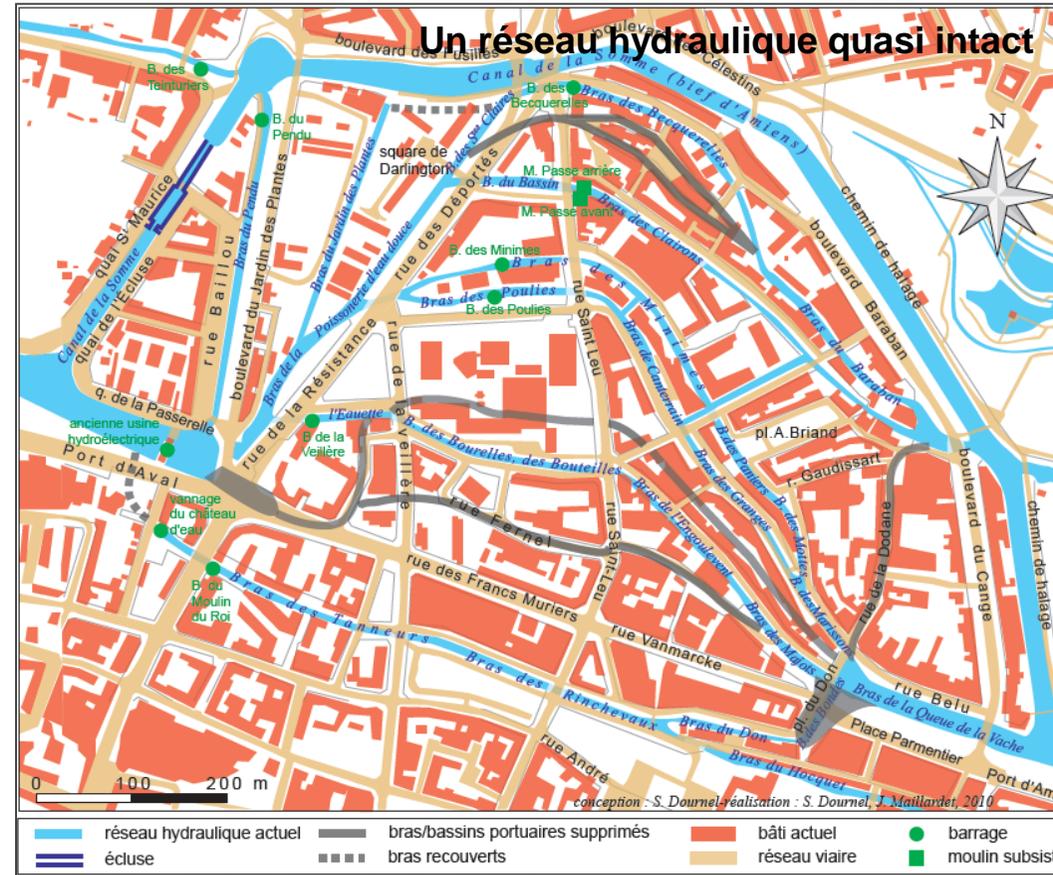
- La plaine de Honfleur dans l'estuaire de la Seine (N2000)



<p>--- périmètre d'étude</p> <p>Espaces habités</p> <ul style="list-style-type: none"> zone d'habitat dense et continu zone d'habitat peu dense et discontinu terrain de loisirs / équipement public <p>Zones portuaires, industrielles ou commerciales</p> <ul style="list-style-type: none"> zone en mutation / en travaux carrière / site d'extraction ou de stockage ensemble portuaire / industrialo-portuaire zone industrielle zone d'activités / zone commerciale 	<p>Milieux aquatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> fleuve / rivière chenal de marée canal / fossé de drainage digue bassin portuaire ouvrage hydraulique mare / dépression humide / plan d'eau bassin de rétention / de traitement <p>Milieux humides, pâturés ou boisés</p> <ul style="list-style-type: none"> vasière pelouse / prairie humide ou inondable haie 	<p>Réseaux de transport routier ou ferroviaire</p> <ul style="list-style-type: none"> emprise autoroutière route principale route secondaire parking majeur voie ferrée emprise ferroviaire 	<ul style="list-style-type: none"> ripisylve / forêt alluviale lande / broussaille / végétation arbustive en formation boisement spontané <p>Espaces cultivés</p> <ul style="list-style-type: none"> jardins potagers champ ouvert verger / plantation
---	---	--	---

La permanence des rapports à l'eau garante du maintien des milieux

- Le renouvellement permanent des activités socio-économiques assure la transmission de milieux singuliers : canaux de Saint-Leu



La permanence des rapports à l'eau

Moulin des Béchets à Olivet au début du XX^e siècle



APSL, 1914

Bassin Saint-Samson à Olivet



cl. S. Dournel



Société nautique du Loiret



OLIVET. — Périsseurs de la Société Nautique du Loiret.
L'histoire du Loiret. Musée Vendôme 41200 - Olivet

Restaurant la Closerie
des Lilas à Olivet



APSL, début XX^e s.

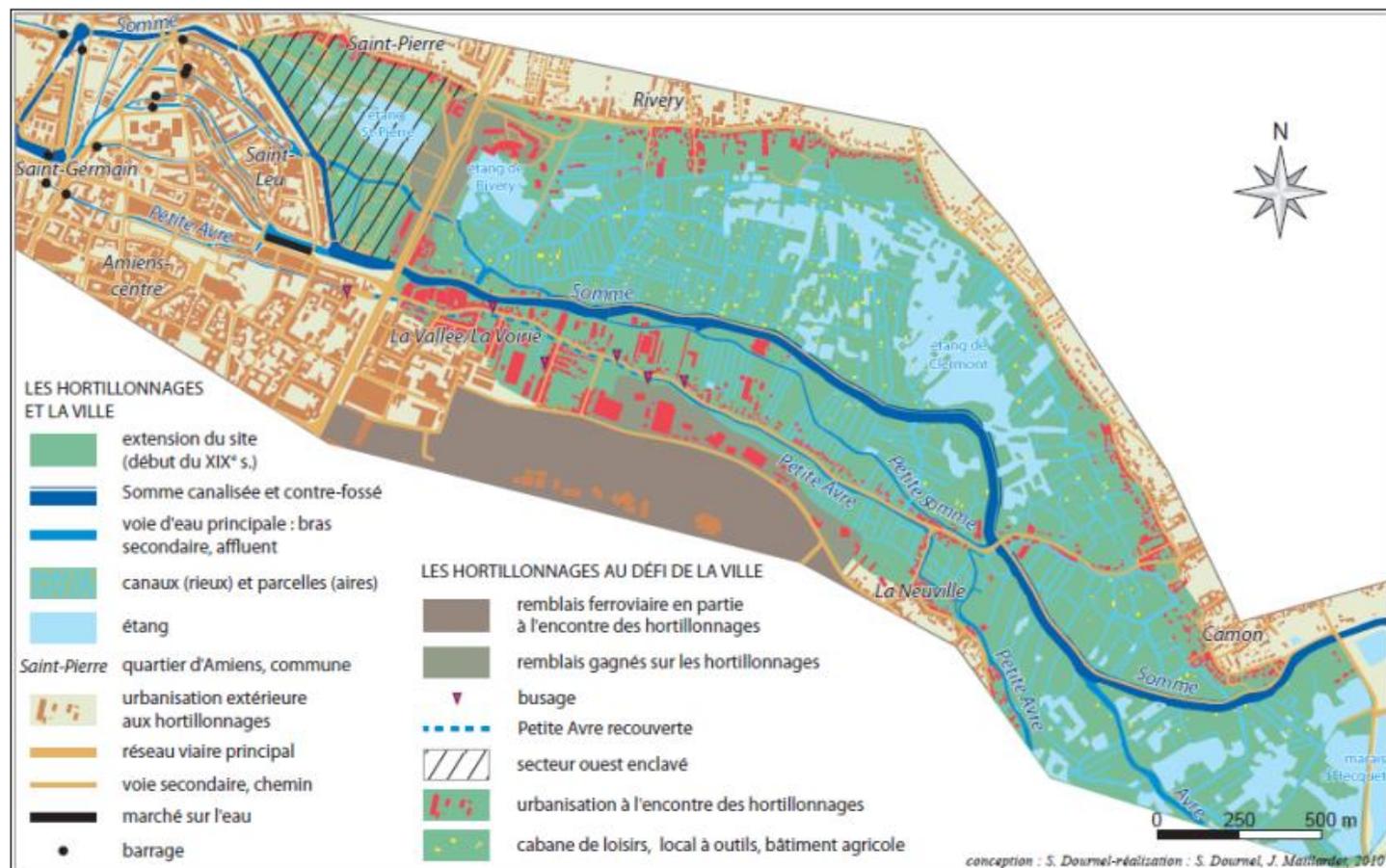
Gares à bateaux à Olivet



cl. S. Dournel

La diversité des rapports à l'eau gage de milieux singuliers

- Les hortillonnages d'Amiens, un site aux multiples héritages
- Héritages emboîtés



Conclusion

- Deux raisons de mobiliser les rapports pluriséculaires aux zones humides dans les politiques de gestion et de requalification :
 - ils diversifient leurs écosystèmes et leurs paysages ;
 - ils engendrent une mémoire des lieux ;
 - ils renseignent une multitude de savoir-faire et de retours d'expérience utiles.

Conclusion

- Aborder les zones humides de manière transversale pour en cerner toute leur richesse et leur complexité :
 - A. Dauphiné, 2003 : « *les relations hommes nature peuvent être conçues comme une boucle d'interaction ; l'homme transforme les milieux physiques, et ces transformations rejaillissent sur les sociétés humaines* ».
- Enjeu de changer de paradigme :
 - sortir de l'idée de nature et de la prise de distance de l'homme à l'égard de son environnement (Larrère, 1997 ; Lussault, 2003) ;
 - comprendre les zones humides comme des milieux hybrides et des socio-écosystèmes.